

Un arbre de la laïcité planté par les élèves du au collège Gaston-Lefavrais, à Putanges-le-Lac

A Putanges-le-Lac, près d'Argentan (Orne), les élèves du collège Gaston-Lefavrais ont planté un arbre de la laïcité afin de commémorer la loi du 9 décembre 1905.



Chacun leur tour, les élèves du collège Gaston-Lefavrais, à Putanges-le-Lac (Orne), ont mis une pelleté de terre au pied de l'arbre de la laïcité qu'ils ont planté, vendredi 8 décembre 2023.

Afin de commémorer la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, tous les élèves du collège Gaston-Lefavrais de Putanges-le-Lac, près d'Argentan (Orne), ont participé à une cérémonie de plantation d'un arbre de la laïcité.

Plantation d'un arbre de la laïcité

Le vendredi 8 décembre 2023, tous les élèves et professeurs du collège Gaston-Lefavrais se sont réunis devant l'établissement scolaire pour participer à la plantation d'un arbre de la Laïcité. Une journée avant la date anniversaire de la loi de la séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905.

Valeurs défendues par l'école publique

Dans son discours, Vincent Van Der Linden, principal du collège, a rappelé les valeurs défendues par l'école publique ainsi que celles de la devise républicaine : « Liberté, Égalité, Fraternité. »

Nous avons choisi des symboles forts pour mettre en valeur la laïcité. Cet arbre réjouira l'œil quand nous le verrons fleurir. Il fournira un abri pour les oiseaux. De plus, il rappellera, grâce à cette plaque, la valeur qui nous unit, à savoir la Fraternité Vincent Van Der Linden, principal du collège Gaston-Lefavrais

« L'autre est différent, comme un frère, une sœur, et je peux l'aimer et l'accepter dans sa différence », a ajouté Vincent Van Der Linden avant de remercier tous les adultes qui ont contribué à ce projet.

[Occitanie. Carole Delga annonce la création d'un Conseil régional de la laïcité](#)

Après ce discours, les élèves de 6e et 3e ont lu deux textes, préparés avec leur professeur de français, Simon Morgan, et leurs camarades de 4e ont interprété la chanson Aux arbres citoyens, de Yannick Noah, étudiée avec professeur d'éducation musicale, Justin Langlois.

Un concours de dessin a été organisé avec Vanina Loiseau, professeure d'art plastique. Les participants devaient réaliser une gravure à mettre au pied de l'arbre pour donner une explication. Le concours a été remporté par Blanche Baillard-Elie et Fannie Edelin.



Blanche Baillard-Elie et Fannie Edelin ont gagné le concours de dessin.

Genèse du projet

Le choix de l'arbre de la laïcité s'est porté sur un arbre de soie (*Albizia julibrissin* Ombrella). Ce projet a été lancé il y a trois ans, comme l'explique le principal :

Nous avons mené des actions sur la laïcité tous les ans. Mais avec les nombreux hommages, on estimait qu'avant de faire une cérémonie qui soit un peu plus optimiste et festive, il fallait un peu plus de temps. C'est pourquoi nous la faisons cette année- Vincent Van Der Linden, principal du collège Gaston-Lefavrais

"Nous avons pu l'organiser notamment par la volonté de Marielle Champin, professeure d'histoire-géographie, qui est très engagée sur les valeurs de la République. Il y a eu un temps de réflexion de l'équipe pour voir ce que les uns et les autres pouvaient proposer."